

Groupe de la majorité municipale - Avec vous pour Montivilliers

Chères Montivillonnes, chers Montivillons,

En ce mois de mars 2026, plus qu'une journée, la Ville de Montivilliers consacre tout un mois d'évènements pour célébrer et continuer de défendre les droits des Femmes.

Depuis 235 ans et la rédaction par Olympe de Gouges de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791), la conquête de l'égalité fut lente. Les premières femmes élues au sein de conseils municipaux en France il y a 101 ans le furent « illégalement. », puisqu'elles n'étaient pas éligibles et ne disposaient pas du droit de vote.

Au cours des 8 dernières décennies, le droit à l'égalité a connu d'importantes conquêtes mais il est encore trop souvent remis en question.

Malheureusement, l'actualité ne cesse de rappeler à quel point les droits des femmes doivent être défendus sans relâche. Les inégalités salariales et des responsabilités demeurent encore. Les inégalités en matière de soin et de tâches domestiques perdurent. Le partage de la charge mentale reste à conquérir. Il aura fallu attendre 2026 pour voir la parité devenir la règle aux élections municipales dans toutes les communes, y compris celle de moins de 1000 habitants. Si les évolutions passent par la Loi, le rôle de l'éducation et de la culture pour les affermir et donc les défendre est plus que jamais essentiel.

Arrivés au terme de ce mandat 2020-2026, nous remercions toutes celles et ceux, agents publics, partenaires associatifs, habitants qui ont contribué à la vie démocratique locale.

Une nouvelle mandature va s'ouvrir après le vote des Montivillonnes et Montivillons. Comme chacun le sait, la démocratie ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

Bien chaleureusement,

Pour nous contacter : avecvouspourmontivilliersgmail.com